

CROISIÈRE à VOILE
Au départ de Saint Cyprien, 66
Du 27 mai au 30 mai 2021



4 jours - Cap sur Cadaques – Espagne !

Bénéficiant d'un ensoleillement au-dessus de la moyenne (+ de 2500 heures/an) et de précipitations modérées, le Roussillon reste un point de départ particulièrement favorable pour découvrir les nombreux sites et « calas » de la Côte Vermeille et de la Costa Brava.

Notre objectif si la météo le permet sera Cap au Sud : Collioure, Port-Vendres, le Cap Béar, la baie de Banyuls, Cerbère, le parc naturel du Cap Creus, et Cadaques, le mythique village popularisé par Dali.

ORGANISATEUR : Franck HERNANDEZ – 06 80 21 44 01 – f95.hernandez@gmail.com

CHEF(S) DE BORD : Denis RICHARD - Christian WEBER - Franck HERNANDEZ

LIEU : Port de Saint Cyprien – Location bateaux CAP SUR, 1, rue Maurice Ravel - 04.68.809.809

- Embarquement : **Jeudi 27 Mai** (possibilité de coucher sur le bateau la veille)
- Débarquement : **Dimanche 30 Mai**
(possibilité de coucher sur le bateau le dimanche soir – à préciser lors de l'inscription)

TRANSPORT : Train Gare de Perpignan + Bus st-Cyprien plage 30 mn (ou Taxi 50€ / Uber 35€)

VOILIERS :

- OCEANIS 38 de 2016 - très bien équipé, 3 cabines, 7 personnes à bord
- CYCLADES 39.3 de 2007 - très bien équipé, 3 cabines, 7 personnes à bord
- OCEANIS 35 de 2017 - très bien équipé, 3 cabines, 7 personnes à bord

PARTICIPATION FINANCIERE : 250 euros/personne

Comprend : Location voiliers – consommables – nettoyage final – assurances – organisation)

Cette croisière est organisée dans les conditions exposées dans la CHARTE DE LA SECTION VOILE, en particulier ce qui concerne :

- Les conditions d'inscription (adhésion, assurance, annulation),
- Les procédures de réception et de validation des inscriptions,
- Les dépenses comprises dans la participation financière demandée,
- Les dépenses additionnelles à prévoir,
- Les conditions générales de participation (constitution des équipages, programme de navigation, vie à bord, sécurité nautique),
- L'équipement individuel indispensable,
- Le transport vers et depuis le port d'embarquement,

Chaque participant prend connaissance des dispositions de la CHARTE DE LA SECTION VOILE préalablement à son inscription.

Consulter la charte <https://www.cihm.info/voile#outils-et-procedures-des-organisateurs-voile>

ENGAGEMENT DU PARTICIPANT

Avec la signature de son bulletin d'inscription, le participant

- atteste avoir pris connaissance de la CHARTE DE LA SECTION VOILE et en accepte expressément les principes et les termes,
- s'engage à respecter strictement toutes les mesures et consignes de sécurité formulées par le chef de bord en cours de navigation.

MODALITES PARTICULIERES D'INSCRIPTION

Inscription en ligne sur le site <https://www.weezevent.com/cihm-voile>

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'enregistrement et une liste d'attente est constituée en cas d'inscriptions surnuméraires.

NOUVEAU : Une assurance annulation vous est proposée lors de l'inscription en ligne, les conditions y sont précisées. Elle reste bien sur facultative

REUNION DE PREPARATION

Présence indispensable à la réunion de préparation qui se tiendra

le mercredi 19 Mai à 19H

au local du CIHM 15, rue Gay Lussac, Paris 5ème ET / OU en ligne via Zoom

